



8, avenue du Château

19 210 Lubersac

Tél : 05.55.73.81.00 - Fax : 05.55.73.67.07

www.epdaduglandier.fr

E-DI-AU-0200-1



Orientations du Projet d'Établissement de l'Établissement Public Départemental Autonome (EPDA) du Glandier (2024-2029)



Le périmètre du Projet d'Établissement



Le Projet d'Établissement (PE) définit la stratégie globale de l'EPDA pour les cinq prochaines années. Le document a pour vocation de proposer une vision transversale du fonctionnement et des principes fondamentaux portés par les professionnels de l'EPDA. Il propose également les orientations d'avenir qui constitueront les objectifs d'évolution pour la période « 2024-2029 ».

Nos valeurs et principes fondamentaux

L'EPDA se réfère aux valeurs qui ont fondé la République et permis « le vivre ensemble » dans la société. L'établissement est garant des valeurs républicaines dans l'exercice de sa mission de service public. Pour les personnes accueillies, il est impératif de pouvoir intégrer les codes sociaux qui autorisent un espace de liberté individuelle. La personnalisation de notre accompagnement des usagers est rendue possible dès lors que le cadre des actions collectives est défini. Ce cadre commun constitue la culture institutionnelle.

EGALITE

Principe d'équité : Il ne s'exprime pas dans une égalité absolue dans les accompagnements, mais dans une approche individualisée selon ses besoins, fondée sur des règles de vie constamment rappelées (cohérence éducative et Projet Personnalisé). La dimension collective est un moyen de développer sa singularité.

LIBERTE

Principe de la liberté d'aller et venir : Au nom de ce principe, chaque professionnel est tenu de respecter la liberté de déplacement de chacun.

Principe de devoir de protection : Le devoir de protection nous impose de toujours être en mesure d'évaluer les risques.

CONTINUITE

Principe de la continuité du parcours de vie : Prise en compte par les équipes éducatives de l'ensemble des éléments intervenant dans la vie d'une personne et des différentes périodes et transitions qu'elle connaît.

Principe de l'appropriation de l'histoire de vie : Les membres de l'équipe pluridisciplinaire doivent pouvoir échanger avec les personnes accueillies ce qui constitue leur histoire familiale.

FRATERNITE

Principe d'unicité : Si dans l'établissement la vie collective est la règle, celle-ci ne peut empêcher que la personne s'épanouisse en tant qu'individu. Cette unicité doit pouvoir être encouragée tant dans les moments de vie collective que dans les activités d'expression.

Principe d'utilité sociale : Afin de renforcer la perception de l'utilité sociétale, il convient que l'établissement reconnaisse la valeur des résidents en leur confiant des tâches qui soient utiles à la collectivité. La valorisation des rôles sociaux, adaptée au potentiel des personnes, empêche que le résident ne se perçoive uniquement comme celui qui reçoit. Cet échange qu'il instaure avec les autres en œuvrant pour la collectivité lui procure un sentiment d'appartenance à la société.

LAICITE

Principe du respect des choix spirituels : Le résident doit être en mesure de pouvoir développer une vie spirituelle s'il en exprime le désir.

Principe de neutralité : Le fonctionnement de l'établissement doit être guidé par l'intérêt général.



L'action des établissements et services de l'EPDA s'inscrit dans les principes réglementaires et notamment la loi du 2 janvier 2002.

Les droits des usagers

A l'accueil, il est remis le contrat de séjour ou le contrat d'aide et de soutien par le travail, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la Charte des Droits et des Libertés. Les professionnels s'engagent également à concevoir un projet personnalisé pour chaque personne accueillie et à mettre en œuvre les moyens adéquats pour sa réalisation.

Le droit à l'expression et la participation des usagers

Au-delà des possibilités offertes aux usagers de pouvoir exprimer leurs points de vue et de participer à la vie de chaque service, l'EPDA propose un Conseil de la Vie Sociale par site, régulièrement élu. Cette instance donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'EPDA.

La Politique Bientraitance ou « démarche positive » à l'EPDA

Le développement d'une politique globale de bientraitance ou « démarche positive » est un des axes d'amélioration du PE 2024-2029.

La bientraitance est une démarche collective pour identifier le meilleur accompagnement possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

La mise en œuvre de la procédure institutionnelle de recueil, de traitement et d'analyse des incidents et événements indésirables, obligatoire sur l'ensemble du site, sera complétée par la proposition d'une Charte de la Bientraitance écrite par les référents de chaque service participant au Comité Ethique et décrivant les engagements devant être portés par chacun ; des formations et la tenue régulière du Comité Ethique.

Les Services Transversaux de l'EPDA

Le Siège Social Administratif

- Ressources Humaines
- Comptable et Financier
- Achats et Logistiques
- Qualité—Gestion des Risques
- Communication
- Systèmes d'informations
- Bureau des résidents et assistantes sociales
- GCSMS ☐ Vézère

La Cuisine Centrale

- Agrément DDCSPP Cuisine Centrale : 850 repas/jour
- Allotissements des différents sites en liaison froide
- 2 équipes cuisine centrale et équipe hôtelière
- Suivi des usagers sur le plan nutritionnel
- Suivi et évaluation des démarches qualité et hygiène

Le Service Technique

- Entretien et aménagement des bâtiments et espaces verts
- Installation et maintenance
- Sécurité des biens et des personnes
- Transports des personnes

Le Service d'Accompagnement par le Travail

Le SAT de l'EPDA du Glandier a pour mission de promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle des personnes adultes en situation de handicap.

Afin de remplir cette mission, le SAT s'engage à :

- Valoriser et développer les compétences des personnes accueillies : heures de soutien, formation, Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience ;
- Réaliser auprès de nos clients des prestations de qualité attestant de la valeur de nos équipes : prestations en blanchisserie, entretien des parcs et jardins, nettoyage des locaux, sous-traitance industrielle ;
- Accompagner à chaque fois que cela est possible et avec la participation de la personne un projet favorisant son inclusion professionnelle : stages, mise à disposition, embauche avec convention d'appui.

Le Foyer d'Hébergement

Le Foyer d'Hébergement accueille des travailleurs du SAT. La particularité de cet hébergement est d'offrir une diversité d'accompagnements en fonction du parcours de vie du travailleur en tenant compte de ses besoins et ses capacités qui sont mis en œuvre dans son projet personnalisé. En effet, les résidents peuvent habiter sur le site dans des studios qui sont munis de carré de jardin afin de s'approprier cet espace privatif en fonction de leur envies. Ils peuvent aussi vivre à la résidence, et en appartements externalisés avec des visites individualisées de l'équipe pluridisciplinaire pour les aider dans leur gain d'autonomie.

Les actions éducatives permettent de soutenir et de valoriser les compétences de chaque personnalité afin de les mener sur le chemin de l'inclusion.

Les projets sportifs, de loisirs et de séjours sont des outils coconstruits avec les résidents pour s'adonner à des temps de détente nécessaires à leur santé et leur épanouissement. C'est pour cette raison que les instances de recueil de la parole sont des leviers utilisés pour l'insertion dans la vie de la cité vers une citoyenneté consentie.

La Maison d'Accueil Spécialisée

La MAS accueille des adultes handicapés déficients intellectuels, moteurs, sensoriels ou déficiences associées nécessitant une aide constante pour les actes de la vie courante et/ou une surveillance médicale.

Le service est aujourd'hui confronté au vieillissement des personnes accueillies depuis de nombreuses années ainsi qu'à une évolution des profils des candidatures. Ainsi, la Maison d'Accueil s'ouvre à l'accompagnement de personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux dont les troubles du spectre de l'autisme. Cela implique des évolutions :

- Mise en place d'outils de communication et d'observation ;
- Structuration des espaces et des repères ;
- Transversalités et mutualisations pour accompagner les parcours individuels.

Le projet de service met en lumière les impacts attendus de ces changements.

Le Foyer de vie

Le Foyer de vie de l'EPDA du Glandier accueille des personnes présentant des déficiences intellectuelles, avec ou sans pathologies et troubles psychiques associés. Trois sites permettent de décliner des spécificités d'accompagnement adaptées aux profils des personnes. Chaque site peut accueillir des personnes en stage d'évaluation (avec ou vers une orientation FV).

Vigeois

- Accompagnement d'adultes dont les déficiences sont également associées à une perte d'autonomie liée ou pas au vieillissement et nécessitant un suivi de santé renforcé ;
- Accompagnement de personnes ayant des difficultés à gérer les stimulations occasionnées par la vie quotidienne et la vie sociale ;
- Accompagnement de proximité avec adaptation du rythme de vie et de manière individualisée ;
- Personnes nécessitant un développement ou un maintien des acquis, n'ayant pas les capacités d'être autonomes à l'extérieur, nécessitant une protection particulière (besoin d'être accompagnées sur l'extérieur) ;
- Envisager le développement d'accueils de jour et développer l'inscription/l'ouverture dans/sur le bourg.

Pompadour

- Accompagnement de personnes ayant une déficience mentale et/ou psychique en capacité de maintien du lien social ou d'autonomie de mouvement vers l'extérieur ;
- Favoriser l'auto-déterminisme, la participation et citoyenneté et l'inclusion ;
- Prise en compte de l'évolution des prises en charge (pourcentage important des personnes accueillies vieillissantes) et l'impact sur les pratiques ;
- Pérenniser et développer les partenariats et les réseaux ainsi que la transversalité interservices EPDA et intra-muros (Faciliter les relais, la complémentarité et limiter le repli...) ;
- Développer les activités et la mise en avant du cœur de métier équipe moniteurs éducateurs.

Lubersac

Accompagnement de personnes retraitées d'ESAT et de personnes porteuses d'une maladie psychique disposant de capacités à maintenir un lien social dans la cité et de qualités d'autonomie sociale qui ont besoin d'un accompagnement contenant et ouvert sur les habiletés sociales. C'est pourquoi les activités et le rythme de vie sont construits pour chaque résident afin qu'individuellement ils puissent trouver et conserver leur place parmi le groupe, l'établissement et la cité en fonction de leurs envies et de leurs compétences.

Des événements sportifs et culturels, ainsi que les séjours sont organisés afin d'œuvrer à l'épanouissement de chacun en veillant au maintien harmonieux de leur santé. La valorisation de chacun et l'écoute active de leur projet personnalisé guident les actions mises en place par l'équipe pluridisciplinaire. La participation des personnes accueillies aux dispositifs extérieurs et transversaux fait partie intégrante des dynamiques éducatives pour favoriser la citoyenneté.



L'EHPAD Le Jardin de Bagatelle

- Développer les partenariats pour une ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur
- S'acheminer vers une prise en charge médicamenteuse "pôle d'excellence" en lien avec l'accompagnement et le pilotage ANAP
- Fidéliser les professionnels en poste sur l'EHPAD
- Maintenir des actions et des formations en lien avec la bientraitance
- Maintenir des actions et formations en lien avec l'accompagnement en soins palliatifs
- Sécuriser les activités paramédicales

La Démarche Qualité transversale à l'EPDA

Axe 1 Développer la Politique de bientraitance et le respect des droits des usagers :

- ⇒ Charte et formations bientraitance EPDA, Comité Ethique, enquêtes de satisfaction usagers, évolution des CVS, actualisation des outils de la loi du 2/01/2002, actualisation de la procédure des projets personnalisés...

Axe 2 Développer les prestations d'accompagnement et la notion de parcours et d'inclusion:

- ⇒ Actualisation des profils accueillis par service et des orientations à 5 ans, déclinaison de la notion de prestations de service selon SERAFIN PH, Poste Responsable Parcours, démarche inclusive...

Axe 3 Sécuriser et valoriser le prendre soin :

- ⇒ Dossier unique usager OSIRIS, accompagnement du vieillissement PA/PH, développement des compétences sur les nouveaux profils accueillis, actualisation protocoles de soins et d'urgence, sécurisation du circuit du médicament...

Axe 4 Développement continu de la qualité et l'amélioration des organisations :

- ⇒ Développement système management par la qualité dans chaque service, Démarches pluriannuelles QVCT et LDG-GPMC, Développement durable, politique RGPD et systèmes d'informations...

Axe 5 Ouvrir l'établissement sur l'environnement :

- ⇒ Inscription de l'EPDA dans les orientations de territoire, politique de communication, le développement des partenariats et travail en réseau et des actions visant à renforcer la citoyenneté des résidents, le développement du GCSMS D Vézère...